

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 DECEMBRE 2020

Le 8 Décembre 2020 se sont réunis, à 18h00 à la Salle des Fêtes de GERMIGNY DES PRES et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Madame Chrystèle MAGNIN.

Etaient Présents :

Titulaires	NOM - Prénom	Présent(e)	Suppléants	NOM - Prénom	Présent(e)
Présidente GY	MAGNIN Chrystèle	X	SMA	DURAND Audrey	X
Vice-Présidente SMA	FERREIRA-MARTINS Carine	X	SMA	CHEURLOT Aurélia	X
SMA	TURPIN Joël	X	SMA	DAMILAVILLE Charles	X
SMA	POIRIER Mylène	X	GY	AVEZARD Emily	X
GY	THUILLIER Philippe	X	GY	PAVLOVIC Sophie	X
GY	DAM Aurélie	X	GY	RAHMOUNI Marie	X

Madame Chrystèle MAGNIN, Présidente du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 18h10 et nomme Madame Emily AVEZARD, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la précédente séance
- Point sur la situation du SIRIS
- Tarif Cantine & Garderie 2021
- Budget : mandatement avant BP 2021
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la précédente séance du 29 Septembre

A l'unanimité, les membres du Conseil syndical approuvent le compte-rendu de la précédente séance.

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

2. Point sur la situation du SIRIS

Arrivée de Monsieur Philippe THUILLIER à 18H20

Arrivée de Madame Marie RAHMOUNI à 18H25

Arrivée de Madame Audrey DURAND à 18H40

- **Finance du SIRIS :** La Présidente présente un état des dépenses et recettes de l'année 2020, cette situation s'explique en raison de la crise sanitaire (COVID 19) dû au premier confinement et à la fermeture des écoles entraînant un manque de recettes concernant la cantine et la garderie pour les mois d'Avril, Mai, Juin et Juillet. Également, la Présidente informe les élus de l'état actuel des impayés pour les factures Cantine et Garderie. Suite au conseil du trésorier de Châteauneuf-sur-Loire, des relances sont en cours pour le règlement de ces factures. Pour remédier à ce problème, les élus proposent d'étudier un système potentiel de non réinscription à la cantine et ou la garderie, des familles n'ayant pas réglés les factures à la fin de l'année scolaire.

L'état de notre trésorerie s'avère insuffisante pour régler les salaires et les charges des agents pour le mois de Décembre, la Présidente demande donc aux 2 maires des 2 communes une participation exceptionnelle de 19 000€ répartis de la manière suivante : 15 200€ pour SMA et 3 800€ pour GY. La commune de Saint Martin d'Abbat étant dans l'incapacité financière de répondre à cette demande propose l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 50 000 €, une demande urgente sera faite aux banques.

Étant donné les délais très courts en cette fin d'année, la Présidente propose une réunion exceptionnelle **le Samedi 12 Décembre à 10h00 à la salle des Fêtes de Germigny des Prés**, afin de prendre acte d'une des offres pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

- **Personnel du SIRIS** : la Présidente fait lecture d'un courrier rédigé par le personnel SIRIS à l'intention des élus concernant un mécontentement portant en particulier sur les conditions de travail suite aux exigences sanitaires dû à la COVID19. La Présidente et la Vice-Présidente ont rencontré tout le personnel lors d'une réunion afin d'échanger sur les dysfonctionnements qu'elles rencontrent. Des améliorations ont été proposées et mises en place. Prochaine réunion avec le personnel qui aura lieu le Mardi 15 Décembre.

3. Tarif Cantine & Garderie 2021

La Présidente propose d'augmenter les tarifs de cantine et garderie, à ce jour :

Tarif cantine :

- 3.50€ enfant
- 1.00€ PAI
- 5.00€ Adulte

Tarif Garderie :

- 2.00€ matin
- 2.80€ soir

A partir du 1^{er} Janvier 2021 :

Tarif cantine :

- 3.70€ enfant
- 1.00€ PAI
- 5.00€ Adulte

Tarif Garderie* :

- 2.10€ matin
- 2.90€ soir

**Une pénalité de 5,00 € sera facturée aux parents qui récupéreront leurs enfants après 18h30 - pénalité applicable dès le premier retard.*

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

4. Délibérations

➤ **Renouvellement adhésion au service de médecine préventive avec le CDG45 :**

La Présidente propose à l'assemblée le renouvellement de l'adhésion au service de médecine préventive par le Centre de Gestion du Loiret, déjà alloué de 2017 à 2020, pour une durée de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2021 (service de médecine préventive pour tous les agents du SIRIS).

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

➤ **Mandatement de l'investissement avant le vote du Budget 2021 :**

La Présidente explique que le budget investissement 2020 se répartissait de la manière suivante :

Chapitre 21 : 22 000.00 €
Soit un total de 22 000.00 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil syndical de faire application de cet article à hauteur maximale de 25% soit 5 500.00 €, à attribuer au chapitre 21 permettant d'honorer les factures d'investissement avant le vote du budget 2021.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

5. Questions diverses :

- **RASED** : Les 2 communes ainsi que le SIRIS ont reçu un courrier de la Mairie de Châteauneuf sur Loire demandant une participation pour l'achat de matériel, la Présidente se charge de demander plus de précisions quant à la clé de répartition.
- **École maternelle** : demande d'une enseignante d'augmenter le temps de travail de son ATSEM, négatif car la répartition doit se faire avec les 3 autres ATSEM. Une réponse lui sera transmise.
- **Outil Numérique pour la Direction de l'École** : Logiciel permettant d'accéder à la base de données des enfants scolarisés. Une demande sera faite auprès de l'Académie pour que le SIRIS y accède.
- **Informatique** : la Mairie de Saint-Martin-d'Abbat propose au SIRIS la possibilité d'utiliser une machine virtuelle de son serveur pour y stocker ses données. Actuellement, c'est l'un des ordinateurs des secrétaires qui joue le rôle de serveur. Cependant, des problèmes informatiques récurrents vont accélérer l'étude du remplacement des deux ordinateurs initialement prévus en investissement 2020 et la question du stockage des données va se poser. Le SIRIS étudiera donc cette possibilité, dans la mesure où la séparation entre les données "mairie" et les données "SIRIS" sera bien effective. Le SIRIS se prononcera rapidement sur cette possibilité.

Fin de la Séance : 20h20

Fait à Saint-Martin d'Abbat, le 8 Décembre 2020
La Présidente, Chrystèle MAGNIN

